

## Newsflash info

Envoi à :  
Membres Swiss Dental Hygienists Suisse alémanique  
Prestataires de formation  
Prof. Schmidlin

## Prise de position de Swiss Dental Hygienists sur le cours PApro

Ces dernières semaines, le comité central de Swiss Dental Hygienists a été contacté par plusieurs membres qui lui ont parlé du cours « PA pro - Entraînement intensif à la prophylaxie pour avancés ». Ce cours est proposé par le Centre de médecine dentaire de l'Université de Zurich sous la direction du professeur Patrick Schmidlin.

Il y a deux ans, la SSO avait adopté le nouveau règlement de formation postgrade pour les assistantes en prophylaxie lors de sa conférence des présidents. L'AP a ainsi obtenu trois nouvelles compétences : l'utilisation d'appareils à jet de poudre et d'eau (à condition qu'elle ait suivi la formation continue correspondante), la reconnaissance de profondeurs de sondage accrues au moyen d'une sonde parodontale, et la reconnaissance de modifications pathologiques sur les implants. Ces nouvelles compétences font depuis lors partie intégrante de la [formation continue des assistant-e-s en prophylaxie](#). Les assistant-e-s dentaires qui ont suivi leur formation postgraduée avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les assistant-e-s en prophylaxie doivent pouvoir acquérir ces nouvelles compétences par le biais de cours. Le cours « PApro » susmentionné est le premier à proposer ce contenu.

En décembre 2024, un échange a eu lieu à ce sujet entre le professeur Schmidlin, Conny Schwiete et Antonella Tepedino de la part du comité central de Swiss Dental Hygienists. Lors de cet entretien, Swiss Dental Hygienists a clairement indiqué que la publication du cours n'était pas optimale en termes de communication et qu'elle suscitait des réactions négatives chez les hygiénistes dentaires. Swiss Dental Hygienists a demandé que le titre soit modifié et que l'objectif du cours soit complété de manière à enseigner l'utilisation des compétences au sein d'une équipe interprofessionnelle. En outre, il ne doit pas y avoir de certificat universitaire et il ne doit pas être question d'un « cabinet d'AP professionnel », car l'AP ne peut pas s'installer à son compte. Swiss Dental Hygienists a affirmé sans équivoque que cette mise au concours donne une fausse image à l'extérieur et attise de fausses attentes.

Entre-temps, le professeur Schmidlin nous a fait savoir en retour que, lors de la publication du cours, le document de position [Le suivi parodontal interprofessionnel dans les cabinets dentaires suisses](#) serait mis en ligne en complément, ceci également à l'initiative de Swiss Dental Hygienists. En outre, l'appel d'offres sera complété comme suit : « Enseignement

**Swiss Dental Hygienists****Prise de position de Swiss Dental Hygienists sur le cours « PApro »**

de l'utilisation conforme aux compétences de l'assistante en prophylaxie dans l'équipe interprofessionnelle conformément au document de position actuel ». Le terme « cabinet d'AP » est supprimé du texte. Les autres points soulevés par Swiss Dental Hygienists ne seront malheureusement pas pris en compte.

Le CC de Swiss Dental Hygienists continuera à dialoguer avec le professeur Schmidlin et à s'engager de manière permanente et constructive pour les intérêts des hygiénistes dentaires.

Cordiales salutations,

**Swiss Dental Hygienists**

Comité central